



Le dialogue social en France face aux recompositions de la chaîne de valeur

Réalisée par
Isabelle Chambost, Fabrizio Giacalone, Patrick Roturier
(Syndex)

Cette étude a été financée par l'Agence d'objectifs de l'IRES

OBJET DE L'ETUDE

L'accès des représentants des salariés à une information pertinente est un élément important dans la recherche d'un dialogue social équilibré entre partenaires sociaux. De ce point de vue, il existe un décalage croissant entre les informations mises à la disposition des institutions représentatives du personnel (IRP) et la réalité économique qu'elles sont censées appréhender. Ce déphasage s'est déployé dans le triple contexte :

- d'un dialogue social de plus en plus centré sur l'entreprise (au sens juridique du terme),
- d'une décomposition de la chaîne de valeur qui s'échappe du périmètre juridique de l'entreprise
- et d'une domination des logiques financières sur le dialogue social.

La présente étude a pour objet de dégager les enjeux d'une telle situation et d'identifier les voies et moyens qui pourraient permettre aux représentants du personnel de retrouver de la lisibilité et de la visibilité sur leur entreprise, d'en comprendre les problématiques clés, de les questionner et de définir une stratégie syndicale. Pour cela, sans prétendre retracer toute l'histoire des systèmes de gestion et d'information comptable, cette étude vise à décrire des évolutions de la « chaîne de valeur », qui, loin d'être neutres, ont eu des incidences majeures sur la vie des entreprises et sur les relations professionnelles.

CHOIX DE LA METHODE

Cette étude se situe dans le prolongement de celle qui a été réalisée en novembre 2008 sur « financiarisation des entreprises et dialogue social ». Le diagnostic et les propositions qui sont faites s'appuient sur l'expérience de Syndex dans l'assistance des représentants des salariés dans leurs attributions économiques.

La présente étude vise à poser les jalons d'une réflexion globale (qui n'existe pas à ce jour) pour développer des problématiques et des outils du dialogue social adaptés à ce nouveau contexte et permettant notamment :

- de questionner le lien entre les mutations économiques et sociales et les dispositifs qui sont mis au service du dialogue social dans l'entreprise ;
- de dépasser les adaptations ponctuelles des droits des IRP pour aller vers une redéfinition plus systémique des problématiques et outils nécessaires aux IRP et organisations syndicales pour être de véritables acteurs du dialogue social.

La première partie de l'étude est consacrée à l'analyse de la reconfiguration de l'entreprise au sein de chaînes de valeur financières, où la dilution de l'entreprise pose un défi majeur au dialogue social et où les systèmes d'information comptable sont au service d'un contrôle financier.

La deuxième partie pose des repères pour définir une méthode de questionnement de l'entreprise dans ce nouveau contexte ainsi qu'une utilisation avertie des dispositifs d'information.